BEATRICE TĂTARU

L'ORIGINE DU SUBJONCTIF DANS LES SUBORDONNEES INTRODUITES PAR *CUM*

Dans la littérature de spécialité, la discussion sur l'introduction du subjonctif dans les propositions en *cum* comporte deux points principaux: la cause de ce changement de mode (là où, – on le sait –, en latin préclassique l'indicatif était de rigueur), et la valeur, le sens, que le subjonctif avait au début.

La thèse acceptée par la majorité des chercheurs[1] part de Hale[2] qui attribue au subjonctif le rôle de différencier les circonstances plus abstraites (comme la cause et la concession) de celle de temps (exprimé par l'indicatif). Le même auteur explique l'introduction du subjonctif par analogie avec les structures relatives de type *eo tempore quo*, où ce mode avait une valeur *descriptive* par rapport à la circonstance qui encadre l'action principale.

Il faut faire la mention que le Hale ne discute que le *cum historicum*, mais son hypothèse a été élargie ultérieurement par d'autres chercheurs et sur *cum* avec le présent et le parfait du subjonctif. En tout cas, les auteurs de grammaires du latin, traitent le *cum* causal d'une manière unitaire, en mettant sous la même rubrique deux types, dans notre opinion, distincts: *cum* avec l'imparfait et plus-que-parfait, respectivement *cum* avec le présent et le parfait du même mode. Il y a deux raisons qui justifieraient cette séparation, la deuxième étant impliquée par la première:

a. Le rôle du locuteur dans le fonctionnement du lien causal entre les faits communiqués est différent d'un type à l'autre. De là aussi résulte une différence sur le plan du contenu.

b. La valeur du subjonctif n'est pas la même dans les deux types.

Dans le cas du premier type de *cum*, le locuteur se résume à relater des événements passés, dans le développement desquels il ne peut plus intervenir. Il s'agit ainsi d'une constatation rétrospective, c*um* étant plus proche de l'expression d'une causalité de nature événementielle, comme *quod, quia*; son emploi dans des contextes similaires en donne la preuve:

Caes. *B.G.* 7, 61, 4: *cum existimarent tribus locis transire legiones... suas quoque copias in tres partes distribuerunt.*

[1] Ainsi: Ernout et Thomas, *Syntaxe*, p. 347; G. Calboli, *I Modi del Verbo Greco et Latino*, dans „Lustrum", 12, p. 423; M. Lavency, *Les valeurs de la conjonction* ***cum****,* dans „Les Etudes Classiques", 14.

[2] W. G. Hale, *The* ***cum****-constructions, Their history and functions, Cornell Studies in Classical Philology*, No.1, Ithaca N.Y., 1877.

DACOROMANIA, serie nouă, V–VI, 2000–2001, Cluj-Napoca, p. 309–314

BDD-A1869 © 2000-2001 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:58:43 UTC)

Caes. *B.G.* 7, 54, 4: *oppidum quod a se teneri non posse iudicabant, incenderunt.*

Il y a même des cas clairs de synonymie:

Tac. *Ann*. 1, 3: *etiam Q. Haterius et Mamercus Scaurus suspicacem animum perstrinxere. Haterius cum dixisset: Quousque pateris, Caesar, non adesse caput rei publicae? Mamercus quia dixerat spem esse ex eo.*

En ce qui concerne le deuxième type de *cum*, l'implication du locuteur est plus grande, car c'est lui qui établit diverses connexions logiques entre des termes qui n'appartienent pas nécessairement au même plan:

Cic. *N.D.* 2, 79, 11: *cum sint in nobis ratio, prudentia, sensus, necesse est deum habere ea multo maiora.*

Quod, quia, qui marquent des rapports effectifs, sont peu convenables à rendre un sens similaire. Cette fois il ne s'agit pas d'indiquer la cause qui déclenche un effet, mais d'établir et communiquer la raison qui se trouve à la base de la conviction que ce fait-là doit exister, tel qu'il est présenté par le locuteur.

La position du locuteur impose dans chacun de ces types une autre sélection des temps verbaux. Ainsi, par rapport à une forme de prétérit dans la proposition le caractère rétrospectif implique-t-il une limitation à l'imparfait et au plus que parfait dans la subordonnée, comme temps à valeur relative dans le passé.

Contrairement aux faits présentés ci-dessus, une argumentation présuppose un locuteur présent qui la soutienne, d'où l'orientation temporelle en fonction du moment de la parole.

Nous apprécions aussi que dans le deux types de *cum* le subjonctif n'est pas le même.

Compte tenu du fait que *cum historicum* est propre au récit, le subjonctif nous semble d'être dans ce cas une forme de style indirect libre. Nous ne développerons pas ce problème, ni les objections que l'on peut faire à la thèse du Hale, car ils font le contenu d'un autre article écrit par nous[3].

Notre attention portera sur l'introduction du subjonctif dans l'autre classe mentionée ci-dessus, *cum* avec le présent et le parfait du subjonctif.

1. La recherche a pris comme base d'étude les attestations de *cum* + subjonctif présent et parfait chez Plaute et Térence, assez nombreuses déjà pour nous permettre de tirer des conclusions valables. L'analyse a visé deux choses:

a. Faire une classification selon les diverses types du subjonctif qui apparaissent chez les auteurs mentionnés afin de voir en quelle mesure ils correspondent ou pas à une exclusion temps.

b. Déterminer la valeur à laquelle le *cum* causal semble se rapprocher et par quels moyens (dans quelles conditions) il se réalise.

1.1. Il est facile à constater que, dans la plupart des exemples, le verbe de la régente se trouve aussi au subjonctif, ce qui semble indiquer une attraction modale

[3] *Le subjonctif dans* ***cum historicum***, sous presses.

BDD-A1869 © 2000-2001 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:58:43 UTC)

dans la subordonnée. Cependant, il ne faut pas envisager ce phénomène comme unique cause probable. Chez Plaute et Térence nous n'avons trouvé qu'une seule forme de subjonctif qui s'expliquerait exclusivement par une attraction modale *mécanique*, dans le sens que le mode du verbe principal s'impose de même dans la subordonnée:

Ter. *An*. 160: *habet, ut consumat nunc quom nil obsint doli.*

On pourrait ajouter encore un autre exemple où il serait question d'une sorte d'attraction indirecte où conjonctionelle:

Ter. *A*. 739: *ita vitast hominum quasi quom ludas tesseris*

Le mode du verbe de la proposition en *quasi*, si on veut le compléter, serait plutôt l'indicatif que le subjonctif, car le locuteur fait référence dans la comparaison, à une situation habituelle et réelle: *quasi est quom* et non *quasi sit quom*[4]. Ce n'est que l'élément conditionnel de la conjonction, *si*, à qui le subjonctif de *quom* est redevable.

1.2. Dans beaucoup d'autres cas, en s'ajoutant parfois à une attraction modale, le subjonctif exprime des valeurs qui lui en sont spécifiques. En fait il s'agit de deux types de fonctions qui dérivent du statut bivalent du subjonctif, oscillant – on le sait – entre temps et mode.

1.2.1. Comme expression du temps, le subjonctif présent, comme d'ailleurs celui de l'indicatif, peut indiquer un processus qui se prolonge où survient après le moment de la locution, là où l'action principale est sujette à se réaliser elle-même dans l'avenir. Par sa qualité d'exprimer une chose non-réalisée dans le présent mais qui peut survenir à partir de ce moment-là, le subjonctif est compatible avec l'expression d'un futur:

Plt. *Mer*. 552: *demum igitur quom sis iam senex, tum in otium te conloces, dum potes ames.*

Ter. *Cas*, 133: *unde auscultare possis quom ego illam ausculer.*

(Cf. Plt. *Per*. 191, *As*. 185, *Cur*. 253, *Ph*. 839, *Rud*. 979, Ter. *Ad*. 354, 424, *Hec*. 544.)

1.2.2. Comme expression du mode le subjonctif implique une nuance d'éventualité qui confère à *cum* un sens très proche à *si*, dont la substitution est possible:

Plt. *Cas*. 562: *sed eccum incedit. at, quom* [si] *aspicias tristem, frugi censeas*.

Id. *Ps*. 137: *neque ego homines magis asinos numquam vidi, ita plagis costae callent: quos quom ferias.*

1.2.3. Fréquement, tout en gardant le sens temporel, les subordonnées en *cum* expriment aussi un sens adversatif. Ce n'est pas la présence du subjonctif le facteur qui assure ce dernier sens, mais le rapport entre le contenu des deux propositions.

[4] Cf. Plt. Cap 80: *quasi, cum caletur, cocleae in occulto latent, suo sibi suco vivont, ros si non cadit, item parasiti rebus prolatis latent in occulto miseri, victitant suco suo, dum ruri rurant homines quos ligurriant.*

BDD-A1869 © 2000-2001 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:58:43 UTC)

Pl. St. 31: *Ita ut memoras. {Pan.} Quom ipsi interea vivant, valeant, ubi sint, quid agant, ecquid agant, neque participant nos, neque redeunt.*

Ter. *Ad*. 34: *uxor, si cesses, aut te amare cogitat aut tete amari aut potare atque animo obsequi et tibi bene esse soli, quom sibi sit male.*

On a ainsi des cas de coexistence, les subordonnées exprimant à la fois:

– futur et concession:

Plt. *Am*.542: {I.} *Numquid vis*? {A.} *Vt quom absim me ames, me tuam te absente tamen.*

– concession et éventualité:

Ter. *H*. 711: *vera dicendo ut eos ambos fallam: ut quom narret senex voster nostro istam esse amicam gnati, non credat tamen.*

(Cf. Id. *An*. 349, *Hau*. 1071, *Eu*. 659.)

– concesif et potentialité:

Plt. *Capt* 892: {Erg.} *Ain tu? dubium habebis etiam, sancte quom ego iurem tibi*?[5]

1.3. Ce dernier exemple permet aussi d'identifier la phase de départ dans le développement de *cum* causal avec subjonctif: le repoussement d'une concession. On remarque que le locuteur met en évidence l'opposition entre *dubium habebis* et *sancte iurem*, renforcé par *etiam*, pour désavouer le prémier terme (par le caractère rhétorique de la question). Il ne se limite pas à la constatation d'une contradiction, mais il veut communiquer qu'il est autorisé à demander l'empêchement de l'action exprimée dans la proposition principale (le manque de confiance de la part de l'autrui), compte tenant de l'existence du fait exprimé dans le terme subordonné (sa disponibilité de prêter un serment). Ainsi *sancte quom ego iurem tibi* n'est pas un simple terme dans une opposition, mais, à un niveau sous-entendu, sert aussi à justifier l'attitude négative, même hostile du locuteur envers l'autre terme.

1.3.1. Le repoussement reçoit, dans la régente, deux formes d'expression :

a. une forme polémique, par l'intérogation rhétorique:

Ter. *Hec*. 34: *non visam uxorem Pamphili, quom in proxumo hic sit aegra*?

b. une forme attenuée, le plus fréquemment par des verbes qui expriment une opinion (*credo*) où un jugement de valeur (*aequum, ius est* etc.) à la forme négative:

Plt. *Trin*. 733: *Namque hercle honeste fieri ferme non potest, ut eam perpetiar ire in matrimonium sine dote, quom eius rem penes me habeam domi.*

Les deux textes cités ci-dessus réprésentent des cas d'interférence entre deux fonctions de *quom*: concessive et de cause. La présence des deux est due à la possibilité d'une double orientation de *quom.* D'une part, chacun établit un rapport oppositionnel avec *non visam,* respectivement *perpetiar ire*:

„ne pas lui rendre visite malgré le fait que qu'elle est là, tout près, malade?"

„que je la laisse se marier sans dot malgrè le fait que j'ai chez moi son érétage?"

[5] Potentiel chez Draeger, 1881, p. 680.

BDD-A1869 © 2000-2001 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:58:43 UTC)

D'autre part, par rapport à la réponse affirmative à la question *non visam?*, respectivement par rapport à l'énoncé *honeste fieri non potest*, les deux *quom* servent comme justifications, acquirent ainsi un sens causal:

„j'irai, bien sûr, la voir, étant donné que..."

„ce n'est pas juste, étant donné que..."

L'interférence entre concession et cause, que les subordonnées en *cum* avec le présent et le parfait du subjonctif illustrent, est d'un type spécial, les deux sens se réalisent en dépendance d'un seul terme régent (comme c'est le cas le plus fréquent), mais chacun d'entre eux a un terme régent propre.

a. non visam? b. perpetiar	Tr1 Tr2 Ts	a. (visam) b. honeste fieri non potest

a. quom in proxumosit aegra

b. quom eius res penes me habeam domi

Bien sûr, dans *a*., puisque le deuxième terme régent auquel *quom* peut être rapporté n'est pas marqué dans le plan de l'expression, mais puisqu'il doit être déduit de l'interrogation, le sens causal est plus faible que dans *b.*

1.3.2. Le passage au sens causal se produit donc par la dislocation de *quom* de son terme d'opposition. Cela intervient à la suite de l'introduction d'un élément qui rompt la liaison entre eux, en orientant *quom* vers l'autre terme, celui en dépendence duquel s'exprime le sens causal. En fait, chaque type a son élément propre. Il s'agit de:

a. particule interrogative au sens causal (*quare, quid, cur*):

Ter. *Hec*. 658: *nunc quom eius alienum esse animum a me sentiam (nec conventurum inter nos posthac arbitror), quam ob rem redducam?*

b. *praesertim*:

Ter. *Hec*. *705: nam puerum iniussu credo non tollent meo, praesertim in ea re quom sit mi adiutrix socrus*

Remarque.

Nous avons mis en évidence comme trait distinctif, pour ces contextes où *quom* devient causal, une négation (implicite ou explicite) dans la régeante. Cette remarque n'est pas toujours valable, comme d'autres exemples nous le montrent:

Cic. *N.D.* 2,79,11: *cum sint in nobis ratio, prudentia, sensus, necesse est deum habere ea multa maiora,* où il n'y a pas du sens adversatif.

En fait, la présence d'une forme affirmative ne contredit pas notre hypothèse sur l'introduction du subjonctif. Chaque opinion présuppose aussi l'existence, actualisée ou pas, de son contraire; on y pourrait ajouter *ou non*?

BDD-A1869 © 2000-2001 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:58:43 UTC)

1.4. Conclusions. Dans les subordonnées introduites par *cum* avec le présent et le parfait de subjonctif, le mode s'explique comme ayant une fonction oppositionelle où protestataire plutôt que par analogie avec les relatives.

Le rapport concession–cause présente trois hypostases: nuance faible du sens causal, interférence à la parité, exclusion du sens concessif.

RÉFÉRENCES

Draeger, 1881 = A. Draeger, *Historiche Syntax der lateinischen Sprache*, Leipzig, 1881, II/2.
C. Bennett, *Syntax of Early Latin*, Boston, 1910.
Leumann, Hofmann, Szantyr, *Lateinische Grammatik*, München, 1965.
Kühner-Stegmann, *Ausführlich*e *Grammmatik der lateinischen Sprache*, Hannover,1971 II/2.
Ernout et Thomas, *Syntaxe* = A. Ernout et Fr. Thomas, *Syntaxe latine,* 2ème éd., Paris, 1953.
Ch. Touratier, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, 1995.
A. Scherer, *Handbuch der lateinischen Syntax,* Heidelberg, 1975.
M. Lavency, *Les valeurs de la conjonction* ***cum****,* dans „Les Etudes Classiques"*,* 14.

Universitatea „Babeş-Bolyai"
Facultatea de Litere
Cluj-Napoca, str. Horea, 31

BDD-A1869 © 2000-2001 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:58:43 UTC)